

Modalités – Publication d’une offre ou d’une occasion d’emploi

Objectif

1. Les présentes modalités décrivent comment une personne ou une organisation peut afficher une offre ou une occasion d’emploi sur le site web du SIRC et qui sera également diffusée dans le bulletin du SIRC.

Affichage d’une offre ou d’une occasion d’emploi

2. Les offres d’emplois affichées sur la page Carrière du SIRC sont destinées au milieu du sport et de l’activité physique.
3. L’abonnement au SIRC est destiné aux organisations sans but lucratif. Les organisations à but lucratif utilisant ce service peuvent être soumises à des coûts supplémentaires.
4. Les offres d’emploi dans le domaine du sport sont destinées à l’organisation qui détient l’abonnement SIRC Premium et n’incluent pas les offres pour ou au nom de leurs membres ou organisations membres.
5. La personne ou l’organisation qui affiche l’offre ou l’occasion d’emploi accepte de n’afficher que des postes qui respectent les normes, règles et règlements en matière d’emploi régis par leur province/territoire et/ou le gouvernement du Canada (y compris, mais sans s’y limiter, les stages, les bénévoles, les membres du conseil d’administration, les employés à temps plein et à temps partiel, les entrepreneurs, les normes d’accessibilité, les droits de la personne, etc.).

Retrait et modifications

6. Le SIRC se réserve le droit d’accepter, de refuser ou de supprimer la publication d’une offre ou d’une occasion d’emploi.
7. Le SIRC se réserve le droit de mettre à jour, de modifier et/ou de changer les ressources disponibles à sa discrétion.

Responsabilité et exactitude

8. Le SIRC distribue les offres d’emploi mais n’est pas responsable du contenu, de l’exactitude ou de la qualité de chaque annonce ou de l’organisation responsable de la publication. Le contenu est la responsabilité de l’employeur ou de l’organisation responsable de la publication.

Contact

9. Le SIRC reconnaît l’importance de bâtir et de recruter des équipes solides à tous les niveaux du sport, des organisations nationales aux clubs locaux. Si les coûts constituent un défi, veuillez communiquer avec le SIRC.
10. Si vous avez des questions concernant la publication de votre offre, vous pouvez communiquer avec le SIRC par courriel à info@sirc.ca ou au +1-613-231-7472.